LE MANIFESTE DE «CONSCIENCE AFRICAINE»

Edition Juillet-Août 1956

SOMMAIRE

NOTRE VOCATION NATIONALE.	2
UNITE DANS LA DIVERSITE.	2
UNE TÂCHE EXALTANTE À POURSUIVRE.	3
COMMUNAUTÉ BELGO-CONGOLAISE?	3
EMANCIPATION PROGRESSIVE MAIS TOTALE.	4
EMANCIPATION POLITIQUE.	4
ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.	5
NOTRE ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA BELGIQUE.	7
ORDRE ET RESPECT DE L'AUTORITÉ.	7
APPEL AUX EUROPEENS.	8
NECESSITE DE L'UNION NATIONALE.	9
COMMENT RÉALISER CETTE UNION DE TOUS ?	10
APPEL AU CONGOLAIS.	10

L'équipe de rédaction de Conscience Africaine¹ a consacré de nombreuses réunions à l'étude des difficiles problèmes de l'avenir du Congo.

Nous ne sommes qu'un petit groupe, mais nous pensons pouvoir parler au nom d'un grand nombre ; parce que nous nous sommes volontairement limités à dégager et à formuler les aspirations et les senti ments de la majorité des Congolais qui réfléchissent.

Nous l'avons fait dans un esprit de sincérité et avec le désir de faire du travail constructif. Nous ne prétendons d'ailleurs à aucun monopole, ni de l'amour de notre pays, ni de la clairvoyance sur son avenir.

Le présent manifeste n'est qu'un point de départ. Nous le préciserons et le compléterons, ensemble avec ceux qui vient dont nous rejoindre.

NOTRE VOCATION NATIONALE.

Dans l'histoire du Congo, les 80 dernières années ont été plus importantes que les millénaires qui ont précédé. Les 30 années qui viennent seront décisives pour notre avenir. Il serait vain de vouloir baser notre sentiment national sur l'attachement à un passé révolu. C'est vers l'avenir que se tournent nos regards.

Nous croyons que le Congo est appelé à devenir, au centre du continent africain, une grande nation.

Notre vocation nationale : travailler à édifier, au coeur de l'Afrique, une société nouvelle, prospère et heureuse, sur les fondements d'une société ancienne — la société clanique — fortement ébranlée par une évolution trop rapide, et qui cherche son nouvel équilibre.

Cet équilibre nouveau, nous ne pouvons le trouver que dans la synthèse de notre caractère et de notre tempérament africains avec les richesses foncières de la civilisation occidentale.

¹ Journal bimensuel créé en 1953 par Joseph Ileo. Le manifeste, publié le 30 Juin 1956 parut dans l'édition du bimensuel de Juillet-Août.

Cette synthèse, personne ne peut la réaliser en lieu et place des Congolais, avec l'aide fraternelle des Occidentaux qui vivent au Congo.

Pour que l'on puisse parler d'une nation congolaise, composée d'Africains et d'Européens, il faut que tous soient animés du désir de servir le Congo. Nous avons le droit de demander aux Européens qui partagent notre vie nationale, d'être avant tout des citoyens congolais ; c'est à dire de ne pas poursuivre uniquement le bien de la communauté belge au Congo et leurs intérêts personnels ; mais de rechercher, ensemble avec nous, le bien de la grande communauté congolaise.

UNITE DANS LA DIVERSITE.

Un principe est pour nous essentiel : la couleur de la peau ne confère aucun privilège. En dehors de ce principe, l'union est impossible!

Mais, égalité foncière ne signifie pas identité. Nous voulons être des Congolais civilisés, non des « Européens à peau noire » ... Nous comprenons également que les Européens désirent garder leur propre manière de vivre.

Maintenir des privilèges à l'un des deux groupes, serait source de conflits. Ne pas reconnaître leurs caractères propres et vouloir les uniformiser, créerait également des tensions dangereuses. Il faut admettre, dans un esprit de compréhension, qu'une différence n'est pas nécessairement une infériorité ou une supériorité.

Nous rejetons avec véhémence, le principe : « Égaux, mais séparés » ... Il nous blesse profondément... Les milieux européens et africains doivent se compénétrer.

Des contacts humains sur pied d'égalité doivent s'établir ; non seulement sur le plan individuel ; non seulement dans des Associations créées spécialement pour favoriser ces contacts ; mais également dans toutes les relations : familiales, professionnelles et sociales.

UNE TÂCHE EXALTANTE À POURSUIVRE.

A partir de l'action civilisatrice de la Belgique au Congo, se développe une civilisation nouvelle qui sera la nôtre. Déjà les éléments principaux de la civilisation occidentale pénètrent de plus en plus pro fondant au Congo. L'enseignement primaire atteint les masses, tandis qu'une élite intellectuelle fait des études universitaires. Les progrès incessants de la science et de la technique luttent contre la maladie et la misère et jettent les bases d'une prospérité croissante. La religion chrétienne nous enseigne le sens profond de la vie, la dignité éminente de la personnalité humaine et la fraternité de tous les hommes.

Mais nous ne sommes encore qu'à mi-chemin... Nous voulons une civilisation complète. Un nombre croissant de Congolais ont le désir de prendre plus de responsabilité et plus d'initiative dans l'avenir de leur pays. Ils veulent assimiler dans leur vie nationale d'autres valeurs foncières de la civilisation occidentale qui sont encore absentes ou insuffisamment développées : le respect de la personne humaine et de ses libertés fondamentales, sans distinctions de races ; la recherche plus poussée de la justice sociale ; le droit des peuples, arrivés à maturité, de se gouverner eux-mêmes ; la véritable de démocratie, basée sur l'égalité de tous les hommes et la participation du peuple au gouvernement du pays...

Ceci est un programme à longue échéance, qui peut se réaliser dans l'union des Africains et des Européens qui vivent au Congo.

COMMUNAUTÉ BELGO-CONGOLAISE?

Nous constatons que l'opinion congolaise réagit avec une certaine méfiance lorsqu'on lui parle de « communauté belgo-congolaise ». Ces mots peuvent couvrir en effet des réalités fort différentes.

Pour parler clairement, les Congolais qui réfléchissent à ces problèmes, craignent que certains ne déforment l'idée de la communauté belgo-congolaise, pour en faire un frein à l'émancipation totale du peuple congolais ; un moyen aussi pour perpétuer indéfiniment : la domination ou tout au moins l'influence prépondérante d'Européens, formant une caste de privilégiés.

Dans le sens que nous lui donnons, une telle communauté, loin d'être un empêchement, doit être le moyen de réaliser notre émancipation totale.

Pour nous, la vision évoquée par Monsieur le Gouverneur Général Pétillon n'est autre que l'idéal dont nous rêvons pour la nation congolaise de demain : une fraternité humaine basée sur l'égalité foncière des hommes sans distinction de races.

EMANCIPATION PROGRESSIVE MAIS TOTALE.

La Belgique ne doit pas voir dans notre désir d'émancipation, un sentiment d'hostilité. Bien au contraire. La Belgique doit être fière que — à l'inverse de presque tous les peuples colonisés — notre désir s'exprime sans haine et sans ressentiment. C'est là une preuve indéniable que l'oeuvre des Belges dans ce pays n'est pas un échec.

Si la Belgique parvient à mener à bien l'émancipation totale du Congo, dans la compréhension et dans la paix, ce sera le premier exemple dans l'histoire, d'une en entreprise coloniale aboutissant à une réussite complète.

Mais il faut pour cela que les Belges comprennent dès maintenant que leur domination sur le Congo ne sera pas éternelle. Nous protestons énergiquement contre une certaine opinion, parfois exprimée dans la presse, et qui ne fait pas de différence essentielle entre la présence des Belges au Congo et leur domination sur le Congo.

A ceux qui posent la question : dans combien de temps les Belges devront-ils quitter le Congo?... Nous répondons : pourquoi certains Belges posent-ils le dilemme ; ou bien dominer... ou bien tout abandonner?...

A ceux qui posent ce dilemme, nous avons envie de proposer, pour le bien du Congo et de la présence belge au Congo, qu'ils fassent leur valise sans plus attendre...

Il est temps que l'élite européenne réagisse avec vigueur, ici au Congo et peut être plus encore en Belgique, contre une mentalité aussi dangereuse.

A qui la faute, si déjà trop de Congolais sont persuadés que les Européens seront incapables d'abandonner leur esprit de domination politique, d'exploration économique et de supériorité raciale?...

EMANCIPATION POLITIQUE.

Nous avons lu qu'il était question d'un plan de 30 ans² pour l'émancipation politique du Congo. Sans nous prononcer sur l'ensemble de ses éléments, nous croyons qu'un tel plan est devenu une nécessité, si l'on veut que cette émancipation se réalise dans la paix et la concorde.

Ce plan devrait exprimer la volonté sincère de la Belgique de mener le Congo à l'émancipation politique complète dans un délai de 30 ans. Une déclaration sans équivoque sur ce point, est le seul moyen de conserver la confiance des Congolais à l'égard de la Belgique.

Ce plan qui serait un compromis entre l'impatience des uns et le conservatisme des autres, doit faire nettement les étapes intermédiaires à réaliser dans des délais précis. C'est la seule façon d'éviter que chaque projet de réforme ne donne lieu périodiquement à des discussions, à des marchandages et à des épreuves de force entre deux blocs antagonistes qui finalement deviendraient irréconciliables.

Pour l'émancipation politique, nous pensons qu'il y a moyen de partir des institutions existantes en les faisant évoluer progressivement dans un double sens.

D'une part, elles doivent devenir de plus en plus représentatives, en remplaçant progressivement le système de nominations par un système où la population désigne elle-même ses représentants. D'autre part, les conseils qui sont actuellement purement consultatifs, doivent recevoir, en des matières de plus en plus étendues, un véritable pouvoir de décision et de contrôle, pour arriver finalement à un gouvernement responsable devant la nation.

² Cfr. extrait du <u>Plan de Trente ans</u> du professeur A. A. Jef Van Bilsen, 1954-55, publié en annexe de ce document, p. 446.

Ne pas donner de véritables responsabilités aux représentants du peuple, ne pourrait que multiplier les difficultés et préparer très mal l'avenir. Ceux qui ne doivent jamais prendre de décisions sous leur responsabilité propre, ont toujours tendance à faire valoir des revendications exagérées et irréalisables. Cela mènerait inévitablement à la démagogie.

Nous ne demandons pas seulement un plan d'émancipation politique, mais un plan global d'émancipation totale.

A chaque étape de l'émancipation politique doit correspondre une étape d'émancipation économique, d'émancipation sociale et aussi de progrès dans l'éducation et la culture. La réalisation parallèle de ces progrès est d'une nécessité absolue pour que l'émancipation politique soit sincère et efficace.

Nous ne voulons pas que les apparences extérieures de l'indépendance politique que ne soient en réalité qu'un moyen de nous asservir et de nous exploiter.

ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

Qui oserait parler d'émancipation véritable si la direction de toute la vie économique ; la propriété des entreprises industrielles, agricoles et commerciales ; devaient indéfiniment rester, d'une manière exclusive, entre les mains d'Européens?

Nous n'acceptons pas le maintien d'une politique de bas salaires qui permet aux sociétés de réinvestir une grande partie de leurs énormes bénéfices. Il serait également inadmissible de confisquer une partie du juste salaire des travailleurs, au profit d'une économie étatisée.

Certains préconisent la nationalisation des grandes entreprises. Nous n'avons aucune confiance dans ce capitalisme d'Etat. D'ailleurs, en Europe, les travailleurs sont-ils beaucoup mieux payés et mieux traités dans les entreprises nationalisées que dans les firmes privées?

Les salaires et les revenus agricoles doivent augmenter de telle manière à permettre une épargne de plus en plus importante. Les Congolais ont ainsi progressivement le moyen de former, eux aussi, des capitaux ; d'en avoir les profits et d'en partager l'influence.

Il faut que les artisans, commerçants et agriculteurs congolais soient encouragés et aidés. Les classes moyennes sont un élément important dans la vie économique et sociale du Congo.

Pour la masse de la population qui reste dans les villages, il faut valoriser l'économie agricole et y rendre la vie plus agréable en commençant par supprimer le système, odieux des cultures imposées.

Pour la masse des travailleurs, il faut augmenter rapidement le salaire minimum légal qui ne permet pas une vie décente, surtout dans les centres où la vie est chère. Ces salaires minima doivent être basés, non sur le budget d'un célibataire, mais sur celui d'une famille. Il doit en être ainsi, même pour les célibataires adultes, afin qu'ils puissent rassembler l'argent nécessaire pour se marier, sans devoir se priver pour autant de manger à leur faim.

Les possibilités de formation et de perfectionnement doivent être considérablement amplifiés ; non seulement par l'enseignement professionnel à tous les degrés, mais par une meilleure organisation de l'apprentissage dans les entreprises.

Au delà du minimum vital, le salaire doit être réellement en rapport avec la qualification et le rendement. Pour ceux qui rejoignent la qualification des Européens, il faut combler l'abîme qui sépare les deux barèmes de rémunération.

La famille congolaise qui a tant de peine à se dégager des servitudes du passé est soumise dans les centres à des conditions d'existence qui rendent impossible son épanouissement.

Dans le domaine de l'habitation, notamment, l'Etat a fait de gros efforts ; mais le problème reste très grave et nous avons de nombreux griefs concernant les solutions adoptées.

Dans le passé, le paternalisme a été une chose nécessaire. Les Congolais commencent à prendre conscience des responsabilités sociales qu'ils peuvent et doivent prendre eux-mêmes. Nous demandons, non seulement que l'on n'entrave pas cette tendance qui marque une évolution sociale favorable, mais que les organisations libres que les Congolais prennent l'initiative de créer, soient encouragées.

Nous demandons en particulier la liberté syndicale.

NOTRE ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA BELGIQUE.

Nous sommes reconnaissants envers la Belgique ; mais qu'on ne nous demande pas un patriotisme factice.

A la question si nous désirons plus tard rester unis à la Belgique, nous répond dons : nous ne désirons d'aucune manière que le Congo soit intégré dans l'État Belge unitaire. Nous n'admettrons même jamais qu'une fédération belgo-congolaise nous soit imposée sans notre libre consentement, ou que l'on en fasse la condition de notre émancipation politique.

Nous souhaitons qu'une telle communauté soit un jour le fruit d'une libre collaboration entre deux nations indépendantes liées par une unité durable.

Cette amitié de la Belgique, nous ne la mesurerons pas au montant des capitaux investis ; mais à l'attitude des Belges du Congo à l'égard des Congolais, et à la sincérité avec laquelle la Belgique nous aidera à réaliser notre autonomie politique totale.

Il y a un an, le Congo réservait un accueil triomphal au Roi Baudouin. Tous les Congolais ont compris que notre Roi aimait son peuple. Nos acclamations n'exprimaient pas seulement notre reconnaissance, mais aussi notre espoir que l'attitude du Souverain servirait d'exemple à tous les Belges, au Congo et à la Métropole.

ORDRE ET RESPECT DE L'AUTORITÉ.

Notre volonté est que l'émancipation du Congo se réalise dans l'ordre et la tranquillité. Et nous croyons que c'est possible.

Nous sommes décidés à ne pas nous laisser entraîner à la violence, parce que la violence rend les problèmes insolubles.

Nous n'avons qu'un seul but : le bien de la nation congolaise. Ce but nous le ferons triompher dans la légalité et par des moyens pacifiques. Ceux qui usent de la violence montrent qu'ils ne sont pas mûrs pour la vraie démocratie.

Nous voulons continuer à respecter l'autorité ; mais nous désirons que, plus que par le passé, on nous demande notre avis et qu'on en tienne compte. Et si l'on estime ne pas pouvoir nous suivre, qu'on nous dise pourquoi.

Nous demandons notamment, de la manière la plus formelle, à être directement intéressés à l'élaboration du plan de 30 ans dont il est question. Sans cette participation, un tel plan ne pourrait avoir notre assentiment :

APPEL AUX EUROPEENS.

Les Européens doivent bien comprendre que notre désir légitime d'émancipation n'est pas dirigé contre eux. Notre mouvement national n'est pas inspiré par la haine, mais par la fraternité et la justice.

Nous savons que la réalisation de nos aspirations dépendra de nos propres efforts et nous ne manquerons pas de rappeler souvent aux Congolais la dure vérité que nous ne pouvons revendiquer nos droits que si nous prenons pleinement conscience de nos devoirs et de nos responsabilités.

Mais la communauté congolaise de demain, composée de Blancs et de Noirs n'est réalisable que dans une ambiance de respect et d'estime mutuels, ainsi que de franche amitié.

Il faut pour cela que beaucoup d'Européens modifient leur attitude vis-à-vis des Congolais. Nous pensons que c'est possible. Nous nous plaisons d'ailleurs à reconnaître qu'il y a eu de sensibles progrès ces dernières années ; mais ils sont encore le fait d'un trop petit nombre pour créer vraiment l'ambiance nécessaire à une vraie communauté.

Nous demandons aux Européens d'abandonner leur attitude de mépris et de ségrégation raciale ; d'éviter les vexations continuelles dont nous sommes l'objet.

Nous leur demandons aussi d'abandonner leur attitude de condescendance qui blesse notre amour-propre. Nous n'aimons pas être toujours traités comme des enfants. Comprenez que nous sommes différents de vous et que tout en assimilant les valeurs de votre civilisation, nous désirons rester nous-mêmes Nous vous demandons aussi un effort pour comprendre nos aspirations légitimes et pour nous aider à les réaliser.

« La main tendue trop tard risque d'être refusée » proclamait le Gouverneur Général Jungers, dans un solennel avertissement. Nous croyons que pour un rapprochement sincère entre Européens et Congolais, il n'est pas trop tard... mais il est temps...

Nous voyons avec satisfaction qu'un nombre croissant d'Européens sont disposés à céder progressivement aux Congolais, toutes les responsabilités qu'ils se montreront capables de tenir. Bien des Européens aussi, animés d'un sincère esprit de justice, acceptent de partager plus largement avec les Congolais, les richesses que ceux-ci aideront à augmenter par un travail plus qualifié et plus productif. Ces Européens se heurtent malheureusement trop souvent à l'incompréhension de leurs compatriotes.

Ensemble, Congolais et Européens de bonne volonté, nous convaincrons par notre effort constructif ceux qui restent indifférents à l'avenir de notre communauté. Quant à ceux qui s'obstinent dans une attitude d'égoïsme et d'orgueil méprisant, nous les contraindrons au besoin par l'usage juste et digne de la force invincible de notre union.

NECESSITE DE L'UNION NATIONALE.

Nous n'avons qu'une chance de faire triompher notre cause c'est d'être et de rester unis.

Unis nous serons forts, divisés nous serons faibles. C'est l'avenir de la nation qui est en jeu.

L'union nationale est nécessaire parce que toute la population du Congo doit prendre avant tout conscience de son caractère national et de son unité. Comment serait-ce possible si le peuple est sollicité par plusieurs partis qui se combattent?...

Ceci nous amène à prendre position à l'égard de l'introduction au Congo des partis politiques de Belgique. Notre position est nette : ces partis sont un mal et ils sont inutiles.

Les partis politiques ne répondent à aucune nécessité dans la structure politique et administrative actuelle du Congo, puisque nous n'avons ni Parlement, ni élections. De plus les divisions politiques belges n'ont pas de sens au Congo ; elles sont nées de circonstances historiques propres à la Belgique.

Mais surtout, nous ne voulons pas actuellement de partis, parce que ce qui caractérise les partis, c'est la lutte ; tandis que ce que nous voulons, c'est l'union.

Si nous nous laissons diviser, nous ne réaliserons jamais l'idéal d'une grande nation congolaise. Même si certains partis marquent l'émancipation politique à leur programme, l'existence même de ces partis est un obstacle radical à cette émancipation.

Les Congolais qui seraient tentés de se laisser entraîner dans cette politique de partis, ne connaissent-ils pas le vieil adage appliqué par tous les dominateurs : « Divide et impera » ... Diviser pour mieux dominer...

Qu'on nous comprenne bien. Nous ne voulons être ni « un parti contre les partis » ni un « parti unique ».

Nous sommes convaincus, qu'il est fort bien possible à des païens, à des catholiques, à des protestants, à des artistes, à des musulmans... de s'entendre sur un programme de bien commun qui respecte les principes de la morale naturelle qui sont gravés au coeur de tout homme digne de ce nom. Ce programme, les Congolais peuvent les réaliser le plus sûrement dans l'union et dans le respect sincère des convictions de chacun.

Plus tard, lorsque les structures politiques du Congo le rendront nécessaire, nous pourrons nous grouper selon nos affinités, nos intérêts et nos conceptions politiques. Il est probable, que ce moment-là les partis spécifiquement congo mais ne se calqueront pas sur les partis de Belgique.

COMMENT RÉALISER CETTE UNION DE TOUS ?

Pour commencer, nous souhaitons que le présent manifeste suscite parmi les Congolais et aussi parmi les Européens, un vaste mouvement d'opinion qui se cristallise autour de notre modeste journal. Nous avons déjà décidé d'élargir notre équipe de rédaction pour qu'elle soit plus représentative de toutes les opinions compatibles avec les principes qui sont ici résumés.

Toutefois, nous sommes persuadés que dans un avenir plus ou moins rapproché, il sera nécessaire de donner une forme plus précise au mouvement d'idées que nous voulons promouvoir et qu'il faudra une organisation. Celle-ci pourra créer des sections, affilier des membres, tenir des réunions ; réaliser le travail considérable d'éducation qui s'impose auprès de l'élite et de la masse de notre peuple.

L'organisation que nous prévoyons, se ferait au grand jour, en pleine légalité et en se conformant aux lois et règlements en vigueur.

En attendant, nous invitons nos lecteurs, Africains et Européens, à nous écrire pour entamer le dialogue. Nous serions heureux notamment d'apprendre leur point de vue sur l'opportunité du mouvement national populaire que nous proposons.

Que ceux qui partagent notre idéal, même s'ils ne partagent pas toutes nos positions, s'abonnent immédiatement à « CONSCIENCE AFRICAINE » et se fassent les propagandistes de notre journal.

APPEL AU CONGOLAIS.

Notre appel s'adresse d'abord à cette large élite qui existe déjà au Congo et que nous croyons vraiment capable d'être le levain dans la masse.

Nous comptons sur ceux qui ont eu la faveur de faire des études et qui sont dans l'enseignement, les bureaux et l'administration. Nous comptons spécialement sur nos universitaires congolais qui étudient aux universités du Congo et de Belgique. Mais nous

voulons aussi les travailleurs des mines, des chantiers, des usines, de l'agriculture ; les artisans et les commerçants. Parmi eux aussi monte une élite véritable dont le pays a un absolu besoin.

Que personne parmi nous ne cherche, dans le mouvement que nous voulons créer ni son intérêt personnel, ni la satisfaction de ses ambitions.

Nous devons accepter d'être, avec générosité et désintéressement, au service de notre peuple. Celui-ci n'est pas une réalité abstraite et vague mais une masse d'hommes, de femmes, de jeunes, d'enfants qui vivent autour de nous, que nous devons aimer profondément et que nous devons aider de toutes nos forces à monter et à grandir.

Nous ne devons pas nous payer de mots.

Il ne suffit pas de l'écrire et de le crier pour que notre idéal se réalise. Il faudra de longs efforts, semés de difficultés, entravés par des échecs. Il faudra de la ténacité, de la persévérance, de la patience aussi.

Nous voulons par notre attitude digne, intelligente et courageuse, par notre respect de l'autorité et des hommes qui la représentent, mériter l'estime et la confiance pour que celles-ci rejaillissent sur la cause que nous voulons promouvoir.

Nous avons une totale confiance dans l'avenir de notre pays. Confiance aussi dans les hommes qui doivent y vivre dans la concorde et dans la joie.

Avec toute la sincérité et tout l'enthousiasme de nos cours, nous clamons...

VIVE LE CONGO!

VIVE LA BELGIQUE!

VIVE LE ROI!

Les Noirs du Congo et du Ruanda-Urundi ne deviendront jamais des Belges parce que, contrairement à la France, nous ne possédons pas un puissant don d'attraction et d'assimilation. Mais il dépend de nous que la Belgique soit pour eux, durant de nombreuses générations encore, la nation qui leur apporte la lumière de la civilisation occidentale, la libération de la misère, de l'ignorance et de l'esclavage.

Pour nous attacher les populations indigènes et surtout leur classe civilisée, dans les années cruciales qui viennent, nous devons leur montrer où et par quelles voies nous voulons les conduire.

Il nous faut un plan, pour ne pas être pris au dépourvu par le cours des événements, pour pre préparer les élites et les cadres exigés par nos réformes, éviter les à-coups rudes et les impasses. Nous avons besoin d'un plan encore, pour amener les élites indigènes à surmonter les inévitables petites crises qui se produiront, et à faire preuve de la patience et de la sagesse nécessaires.

Enfin, un plan serait un précieux instrument diplomatique pour obtenir, de la part de la puissante opinion anticolonialiste mondiale, une meilleure compréhension de notre politique congolaise. Le maintien de notre sphère d'influence et l'accomplissement de notre tâche au Congo et au Ruanda-Urundi exigent un climat international de confiance, aux Nations Unies, dans toute l'Afrique et même dans le monde arabe.

Pourquoi a priori un plan de trente ans?

³ A. A J. Van Bilsen, *De Gids op Maatschappelijk gebied*, Bruxelles, décembre 1955, pp. 999-1028; décembre 1956, pp. 1167-1215 et les *Dossiers de l'Action sociale catholique*, Bruxelles, février 1956, 28 p. Ces articles ont été repris dans un ouvrage de M. Van Bilben, *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi, Réflexions sur les devoirs à l'avenir de la Belgique en Afrique Centrale*, 1958, 295 p., dont un compte-rendu par le Général Servais a paru dans la *Chronique de Politique Étrangère*, vol. XII, n 1, 1959, p. 168.

N. D. L. R. Comme le Manifeste de Conscience Africaine se réfère du plan (cfr. supra, p. 441), un extrait en est reproduit ici.

Au Congo et au Ruanda-Urundi, la formation des élites et des cadres dirigeants responsables est en retard d'une génération, par rapport aux territoires coloniaux britanniques et français limitrophes.

Dans trente ans, les enfants nés d'ici 1960 constitueront la couche active de la population. Parmi les élites, les plus jeunes achèveront leurs études universitaires ou leur éducation qualifiée. Ce que sera le Congo dans trente ans est fonction de ce que nous ferons d'ici 1960 ou 1965. Si nous le voulons, dans une génération, nos territoires africains seront en mesure de prendre en mains la responsabilité de leurs propres destinées.

C'est notre devoir et notre intérêt d'y pourvoir. Si nous n'élaborons pas et n'exécutons pas de plan, nous ne ferons pas le nécessaire en temps opportun.

Si nous n'avons pas de plan digne de confiance, dans quinze ou vingt ans, sinon avant, nous nous trouvons face à des tensions et des mouvements irrésistibles en plu sieurs parties de nos territoires et en premier lieu en Urundi, au Ruanda et à Léopoldville...

Extrait du discours du Gouverneur : Général Pétillon, à l'ouverture du Conseil de Gouvernement 1956.

Si nous analysons sereinement les choses, nous en sommes arrivés exactement à ceci. Deux groupes ethniques de civilisation différente sont animés d'une même volonté : constituer ensemble un seul peuple. Pour y parvenir, ils ont devant eux de multiples problèmes à résoudre, sur tous les plan: économique, social, politique, humain. Ils ont décidé de les résoudre par la seule voie qu'ils ont choisie : en s'associant. Ils ont fixé leur but et arrêté leur méthode. Il leur reste maintenant à longuement vivre ensemble pour élaborer, au jour le jour, les normes de leur avenir.

Car, ne confondons pas, comme on le fait si souvent, ce que nous pourrions appeler l'union belgo-congolaise avec la communauté belgo-congolaise dont nous parlons.

L'union belgo-congolaise vise les relations de droit public qui dans l'avenir devront s'établir entre la Belgique et le Congo. [...]

Sur ce plan comme sur tous les autres, il faut assurément — à mesure que le Congo se forme — réfléchir a son avenir et faire ce qui est nécessaire pour orienter, sans la contraindre, son évolution.

Mais le problème capital d'aujourd'hui n'est pas celui-là. Il est préalable à celui-là. Il est, en vérité, celui dont nous vous entretenons depuis toujours : celui de la communauté belgo-congolaise interne que nous devons édifier en pratiquant \leftarrow [...] une politique d'association. [...]

Ce qui, de prime abord, retient certains de donner leur entière adhésion à ces concepts c'est qu'ils hésitent à croire qu'on puisse former une communauté entre d'une part plusieurs millions d'indigènes et d'autre part quelques dizaines de milliers d'Européens.

Ils auraient raison sous un régime de juxtaposition ou d'assimilation.

Mais, nous avons précisément rejeté : 1) la politique de juxtaposition parce qu'elle serait au Congo Incapable. de susciter des liens organiques et une société nouvelle ; 2) la politique

d'assimilation parce que, outre qu'elle ne serait pas réalisable sur une assez grande échelle, elle aboutirait à la substitution simpliste de la civilisation occidentale aux coutumes, bantoues.

Tandis que la politique d'association n'a pas, elle a tenir compte des nombres : elle tend à une communauté d'intérêts, d'aspirations et d'heureuses relations humaines entre le groupe important des autochtones de ce pays et celui moins important des Belges établis au Congo mais que prolonge et complète la masse des neuf. millions de Belges de la Métropole. [...]

En vérité — il faut qu'on s'en convainque si l'on veut qu'elle vive — la communauté belgo-congolaise est aujourd'hui et demeurera jusqu'à nouvel ordre uniquement une idée-force, un principe d'action. Elle se dégagera lentement, Messieurs, de vos aspirations, de vos cheminements et de vos efforts comme la statue progressivement s'anime sous le ciseau inspiré du sculpteur.

« Mais, me demanderez-vous, pour quand sera-ce? »

Je répondrai : « Cela dépendra de l'avenir qui est à Dieu et aussi, pour une large part, de vous et de votre sagesse. »